



El Edén de Peñíscola SL

C/. Madrid, 6 – 12.598 Peñíscola

www.camping-eden.com - camping@camping-eden.com

(+34) 964 480 444 / 964 480 562

POLITIQUE D'ANNULATION DES RÉSERVATIONS

Valable pour toutes les réservations traitées à partir de la date de publication (22/09/2023) et les frais de gestion de réservation payés.

- Des frais de gestion s'appliqueront à toute réservation et vous pourrez demander l'annulation de celle-ci sur la base des dispositions du présent document. Toute réservation qui, pour une raison quelconque, n'aurait pas couvert le montant des frais de gestion sera découverte de tout type de couverture et/ou bénéfice de la "Politique d'annulation des réservations" déterminée dans ce même document en cas de demandes d'annulation, de changement des dates de réservation ou de séjour, et, en général, de tout changement concernant la réservation.

- L'annulation peut être demandée aussi bien pour des raisons de force majeure que pour toute autre raison, étant soumis aux mêmes conditions. Dans tous les cas, les conditions d'annulation pour les réservations de parcelle ou de bungalow sont différentes.

- Toute annulation doit être communiquée par e-mail et de manière explicite et indubitable, c'est-à-dire qu'elle ne peut être formulée comme une question ou de manière ambiguë, doit être exhaustive et inclure le numéro de séjour, le nom et le prénom ainsi que le numéro de carte d'identité. Vous pouvez remplir le formulaire [ci-dessous](#).

- Pour les besoins du calcul, la date et l'heure d'annulation sont celles qui indiquent l'heure d'envoi de l'e-mail ou du formulaire. De même, en règle générale, il sera compté comme date et heure d'arrivée 08:00 hs. du jour d'arrivée.

- Toutes les annulations et/ou Non-comparution* (NO-Showing) perdront automatiquement tout droit sur la réservation et le séjour.

*Il est considéré comme "Non-comparution" lorsque 23:59:59 h sont atteintes. le jour de l'arrivée, il n'y a pas d'avis d'incident indiquant l'arrivée le lendemain, perdant en outre tout droit sur la réservation et le séjour, en mettant à disposition d'autres arrivées la parcelle ou bungalow réservé (avec ou sans allocation de n°).

-En règle générale, toute annulation entraînera une pénalité, sauf dans les cas signalés. Cette pénalité sera facturée à ce titre, le montant restant étant remboursé selon les modalités de paiement. Les pénalités dont le montant à appliquer est supérieur au paiement d'acompte effectué pour la réservation ne recevront aucun remboursement et ne devront pas payer le montant restant.

-Les frais de réservation ne sont pas récupérables et ne font pas partie du paiement à la réserve, même s'ils ont été payés ensemble

-CHANGEMENT DES DATES DE LA RÉSERVATION

-Si vous souhaitez modifier les dates de votre réservation et cela est possible, des frais de gestion de 10,00 € seront facturés.

-Les demandes de modification des dates de réservation des bungalows pouvant être accueillis maintiendront le prix du séjour initialement réservé au cas où le prix résultant du nouveau séjour serait inférieur.

-En cas de changement de date, si le montant demandé à titre d'acompte pour la réservation aux nouvelles dates est supérieur à celui payé pour la première, un acompte supplémentaire sera demandé pour le satisfaire.

-ANNULATION DE RÉSERVATION DE BUNGALOW

Du 1^{er} janvier au 15 juin et du 01 octobre au 31 décembre (toute réservation dont la date de séjour comprend des dates comprises entre le 16 juin et le 30 septembre, tous deux inclus, est exclue de ce point)

- Annulation jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée :

-Réservations de week-end (1 ou 2 nuits, y compris le samedi)* : Pénalité de 75% du montant payé à la réservation.

-Autres réservations* : Pénalité de 40% du montant payé à l'avance (minimum : 100,00 €)

***Note** : Les réservations incluant les vendredi, samedi ou dimanche de Pâques, ainsi que le 24 ou le 31 décembre et toute veille de jours fériés (espagnols), seront pénalisées de 200,00 € supplémentaires.

-Annulation jusqu'à 14 jours avant la date d'arrivée :

-Réservations de week-end (1 ou 2 nuits incluant le samedi)* : Pénalité de 90% du montant payé à la réservation.

-Autres réservations* : Pénalité de 60% du montant payé à l'avance (minimum : 200,00 €)

***Note**: Les réservations incluant le vendredi, samedi ou dimanche de Pâques, ainsi que le 24 ou le 31 décembre et toute veille de jours fériés (espagnols), seront pénalisées de 250,00 € supplémentaires.

-Annulation jusqu'à 7 jours avant la date d'arrivée :

-Réservations de week-end (1 ou 2 nuits incluant le samedi)* : Pénalité de 100% du montant payé à la réservation.

-Autres réservations* : Pénalité de 80% du montant payé à l'avance (minimum : 300,00 €)

***Note**: Réserves incluant le vendredi, samedi ou dimanche de Pâques, ainsi que le 24 ou le 31 décembre et toute veille de jours fériés (espagnols): 100% de pénalité

-Annulation moins de 7 nuits avant la date d'arrivée :

- Pénalité de 100% du montant avancé.

Entre le 16 juin et le 30 septembre (et toute réservation incluant ces dates dans votre séjour) :

-Annulation jusqu'à 30 jours avant le jour d'arrivée de la réservation : Pénalité de 50% du montant payé par acompte pour la réservation

-Annulation jusqu'à 14 jours avant la date d'arrivée de la réservation : Pénalité de 75% du montant payé à l'avance pour la réservation (pénalité minimum : 500,00 €).

-Annulation jusqu'à 7 jours avant la date d'arrivée de la réservation : Pénalité de 85% du montant payé par acompte pour la réservation (pénalité minimum : 750,00 €).

-Annulation jusqu'à 2 jours avant la date d'arrivée de la réservation : Pénalité de 90% du montant payé à l'avance pour la réservation (pénalité minimum : 900,00 €).

-Annulation avec moins de 48 hs. avant 08:00 h le jour d'arrivée : Pénalité de 100% du montant payé par acompte pour la réservation.

-ANNULATION DE RÉSERVATION DE PARCELLE

Saison promotion:

-Avis avec plus de 24 hs. à l'avance (jusqu'à 08:00 hs. la veille de l'arrivée) :

a) Le coût minimal de la parcelle réservée (au prix de Tarif Général indépendamment de la tarif et de la durée de la réservation) pour la première nuit sera facturé à titre de pénalité.

b) De nouvelles dates peuvent être demandées dans le délai maximum de 365* jours (sous réserve d'éventuels nouveaux tarifs, conditions de réservation, et disponibilité), pour cela des frais de gestion supplémentaires seront facturés (10,00 €). Si les nouvelles dates réservées nécessitent un acompte plus élevé que celui déjà effectué, la différence doit être versée dans le mode et le délai offert par le service des réservations.

***Note :** La période de 365 jours correspond à la date de séjour et non à la date de demande.

- Avertissement moins de 24 heures. à l'avance :

a) À titre de pénalité, 100 % du montant avancé seront perçus.

b) De nouvelles dates peuvent être demandées dans le délai maximum de 365 jours (sous réserve d'éventuels nouveaux tarifs, conditions de réservation, et disponibilité), pour cela des frais de gestion supplémentaires seront facturés (10,00 €). Si les nouvelles dates réservées nécessitent un acompte plus élevé que celui déjà effectué, la différence doit être versée dans le mode et le délai offert par le service des réservations.

- Non-comparution (No-Showing). Tout droit au remboursement ou au report de la réservation sera perdu.

Saison d'été + Pâques (tout séjour qui comprend les dates de ceux-ci)

-Annulation gratuite jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée.

-Annulation entre 29 et 15 jours avant la date d'arrivée. Pénalité pour le montant minimal de la première nuit selon la catégorie de parcelle réservée.

-Annulation entre 14 et 7 jours avant la date d'arrivée. Pénalité pour le montant minimum de la première nuit selon la catégorie de parcelle réservée + 5,00 € par jour supplémentaire réservé. Montant total minimum 100,00 €, maximum 200,00 €.

-Annulation entre 6 et 2 jours avant la date d'arrivée. Pénalité pour le montant minimum de la première nuit selon la catégorie de parcelle réservée + 10,00 € par jour supplémentaire réservé. Montant total minimum 150,00 €, maximum 250,00 €.

-Annulation la veille (avant midi). Pénalité pour le montant minimum de la première nuit selon la catégorie de parcelle réservée réservée (au prix de Tarif Général indépendamment de la tarif et de la durée de la réservation) + 10,00 € par jour supplémentaire réservé. Montant total minimum 250,00 €, maximum 300,00 €.

-Annulation la veille (après 12 h. et jusqu'à 12 h. le même jour d'arrivée). Le montant de l'acompte payé sera remboursé sur 350,00 € (ex : Acompte payé 400,00 €, remboursement de 50,00 €; acompte payé 370,00 €, remboursement de 20,00 €). Les acomptes inférieurs à 350,00 €, ne recevront aucun remboursement.

- Non-présentation (No-Showing) : 100% du montant avancé sera facturé.

-Les paiements supplémentaires pour les raisons décrites ci-dessus seront effectués exclusivement par paiement électronique par carte bancaire ou BIZUM. À cette fin, vous recevrez un lien par SMS vers le téléphone mobile et l'e-mail fournis pour la réservation, qui aura une date et une heure d'expiration, à laquelle sans avoir effectué le paiement, les changements demandés seront annulés en ramenant le séjour à son état antérieur (c'est-à-dire, comme si aucune gestion n'avait été effectuée).